

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 octobre 2023

Le Conseil Municipal d'Unias, légalement convoqué le 11 octobre 2023, conformément à l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves DUPORT, Maire.

Présents : Yves DUPORT, Marc MARLEF, Martine GUICHARDET, Joseph BRANCATO, Cyrielle GOUNY, Christophe ROME, Patrick RAIMOND et Christophe RIOCREUX.

Absent excusé : Julien VEY (pouvoir à Christophe ROME)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Marc MARLEF est désigné pour remplir cette fonction.

Validation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 septembre 2023.

Ordre du jour

Appel d'offres – Prestations de services d'assurances

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 03 octobre 2023,

Considérant la nécessité de renouveler le marché de prestation de service d'assurance arrivant à son terme le 31 décembre 2023 ;

Considérant le classement des offres effectué par la commission d'appel d'offres lors de sa séance en date du 3 octobre 2023 suivant le rapport d'analyse du cabinet SIGMA RISK présenté et l'attribution des marchés :

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver et d'entériner, la procédure sous forme d'appel d'offres ouvert et son déroulement concernant le marché de prestation de service d'assurance,
 - o de compléter les délégations accordées au Maire ou son représentant en matière de signature des marchés publics et de l'autoriser à signer le marché portant sur :
 - ✓ les dommages aux biens, **lot 1**, avec l'assureur GROUPAMA : montant estimatif annuel de **4 260.60€ TTC**
 - ✓ la responsabilité civile générale, **lot 4**, avec l'assureur SMACL : montant estimatif de **606.23€ TTC**
 - ✓ la protection juridique, **lot 6**, avec l'assureur GROUPAMA : montant forfaitaire estimatif annuel de **850.50€ TTC**
 - ✓ la flotte automobile et auto-mission, **lot 7**, avec l'assureur SMACL : montant annuel estimatif de **1 234.82€ TTC**
 - ✓ l'individuelle accident, **lot 8**, avec le groupement ACL – GENERALI : montant annuel estimatif de **233.30€ TTC**
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout avenant éventuel dans la mesure où il n'impacte pas le montant des marchés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Question diverses :

- Repas des anciens : le traiteur retenu est « Carré des Lys » avec une animation
- Frigo cantine : Frigo à changer, faire un devis ou mettre celui de la salle des fêtes.
- Chemin piétons route des Muriers :
 - Entrées bateau : à goudronner sauf avis contraire des propriétaires
 - Chemin piétons sur la départementale : le poursuivre jusqu'au stade
- Bibliothèque : 6 personnes volontaires...C'est reparti...
- Éclairage de l'église : abandonné
- Vœux du maire : pas de vœux cette année (tous les 2 ans)

- Bilan des actions réalisées :
 - Finition-réception cantine/bibliothèque
 - Création du local stade
 - Rénovation du toit terrasse de l'école et du préau
 - Changement portail et barrières école
 - Achat d'un tableau numérique
 - Sécurité du village (barrières, signalisation)
 - Création d'un chemin piéton
 - Places de stationnement
 - Diverses plantations (lotissement des prairies, salle des fêtes, le clos de la tour, entrée du village...)
 - Parking salle des fêtes
 - Rénovation des artères au lot des prairies
 - Boîte à livres
 - Aire de jeux au stade
 - Rénovation et extension mairie
 - Achat d'un étang
 - Liaison piétonne entre l'Hôpital le Grand et Unias
 - Liaison piétonne entre lot des prairies et sur toute la longueur de la route des Muriers
 - Changement programmeur clocher église + horloge
- Projet pour améliorer la sécurité routière du village dans le cadre des amendes de police : à étudier

Séance close à 20h30

Le Maire,
Yves DUPORT

Le secrétaire de séance,
Marc MARLEF

